



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

22 MARS 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Réserve
au
Moniteur
belge



19045651

N° d'entreprise : **0426 751 795**

Dénomination

(en entier) : **G.M.ELECTRONICS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Rue de Termonde, 140 1083 Ganshoren**

Objet de l'acte : Nomination d'un gérant

Extrait du Procès verbal d'Assemblée générale du 07/03/2019

Après délibération, L'Assemblée, à l'unanimité des voix, décide de porter, à partir du 1er avril 2019, le nombre de gérants à deux.

Appelle aux fonctions de gérant, à partir du 1er avril 2019, Monsieur Yannick HESELMANS, domicilié à Rue Zaman, 83 1430 Rebecq et Monsieur Michael JEANMOTTE, domicilié à Paardenmarkstraat, 114 3080 Tervuren.

Le mandat des deux gérants pourra être rémunéré.

Pour extrait conforme,

Michael JEANMOTTE, Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/04/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).